NOVI SAD

Visite guidée de Novi Sad et Sremski Karlovci



Durée : 3h30 · Type : Authentique

Départ en autocar pour découvrir la ville de Novi Sad. Capitale de la région autonome de Voïvodine, Novi Sad est aussi, par sa population, la seconde plus grande ville de Serbie. La ville a une histoire longue et mouvementée, puisque elle était sous domination des peuples celtes, romains, francs, barbares, turcs avant d'entrer dans les possessions des Habsbourgs. Elle était alors connue sous le nom de Petrovaradin alors que le nom de Novi Sad, signifiant « nouvelle plante », apparut en 1748. L'histoire de la ville fut encore bousculée durant le XXe siècle puisqu'après la Première Guerre Mondiale, les territoires des Balkans furent successivement rassemblés ou séparés, sous différents noms, jusqu'en 2006 où la ville fit partie de la Serbie indépendante.

C'est à pied que vous visiterez le centre ville. La vieille ville austro-hongroise aux bâtiments baroques s'est développée autour des anciennes fortifications. Vous aurez l'occasion de découvrir le siège épiscopal ainsi qu'une église orthodoxe avant de continuer à remonter la rue principale jusqu'à la place de la liberté sur laquelle se trouve l'hôtel de ville, datant de 1895. Vous reprendrez le car à proximité de la place de la liberté pour terminer la visite par un tour panoramique qui vous donnera un aperçu en remontant les grands boulevards et qui mènera jusqu'au bateau.

Le car se dirigera en direction du petit village de Sremski Karlovci où vous découvrirez notamment la Cathédrale St Nicolas, construite dans un style typiquement baroque en 1758 et le premier lycée de Serbie datant de la fin du XVIIIe siècle et possédant une bibliothèque riche d'environ 18 000 livres. Vous pourrez admirer l'un des monuments les plus connus de la ville, la fontaine aux quatre Lions, édifiée en 1799, pour célébrer la mise en eau du premier service de canalisations de la ville. Retour à bord à Novi Sad.

REMARQUES

- Prévoir de bonnes chaussures de marche.

- L'ordre des visites pourra être modifié.

- Les horaires sont donnés à titre indicatif.